



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21 JUIN 2018

Dossier complet le :

21 JUIN 2018

N° d'enregistrement :

F2018-

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT DU SECTEUR BAS DE LIGNY

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE NOGENT SUR SEINE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FADIN HUGUES, Maire

RCS / SIRET

21100260500015

Forme juridique

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 - OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT	Aménagement d'un lotissement pavillonnaire communal Extension du cimetière communal

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Acquisition de 5 propriétés par voie d'expropriation en vue de :

- extension du cimetière avec construction d'un nouveau mur de clôture et création d'un espace vert en périphérie - réalisation prévue pour 2019
- création d'un lotissement pavillonnaire de 51 lots desservis par une voie nouvelle principale, une voie secondaire et des voies de circulations douces - réalisation prévue pour 2021-2022
- la mise en valeur d'un espace boisé classé - réalisation prévue pour 2022

4.2 Objectifs du projet

Le projet est destiné à répondre :

- à la raréfaction des emplacements disponibles dans le cimetière actuel. Un emplacement réservé existe depuis longtemps au PLU dans cet objectif. La plupart des terrains nécessaires ont pu être acquis à l'amiable.
- à la demande de terrain à bâtir (142 demandes formalisées en Mairie). Le terrain concerné s'avère être la plus grande dent creuse située à l'intérieure de l'agglomération.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pour le cimetière, les travaux consisteront en :

- pose de 380m de clôture en béton préfabriqué
- réalisation d'allées en gravillons
- création de trois puisard d'évacuation d'eau pluviale
- réalisation d'un parking complémentaire

Pour le lotissement, les travaux consisteront en :

- défrichage de 4 230m² d'anciennes terres agricoles et vergers enrichés
- réalisation de voirie traditionnelle en enrobé et trottoirs
- réalisation de cheminements doux en gravillons ou en béton désactivés
- création d'un système d'infiltration des eaux pluviales des voiries au point bas du terrain
- bornage des lots à vendre
- mise en valeur du bois conservé (nettoyages ponctuels et création d'espaces de détente et de convivialité)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet sera destiné à

- l'usage habituel d'un cimetière
- l'usage résidentiel d'un lotissement pavillonnaire dont les voiries n'auront pas d'autre usage que sa desserte interne et donner un second accès au lotissement HLM des Beaumonts. La circulation devrait y rester modérée et la proximité immédiate de la route de Bray (RD951 - voie à grande circulation) permettra une absorption aisée par dilution de ce nouveau flux.
- à assurer des zones de tranquillité (espaces verts autour du cimetière et boisement conservé) à l'usage des résidents
- à créer une zone de protection sanitaire de précaution autour du cimetière vis à vis de l'urbanisation.
- à assurer une protection durable du boisement protégé.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- procédure de Déclaration d'Utilité Publique et d'Expropriation
- procédure d'extension de cimetière en milieu urbain, soumis à autorisation préfectorale
- permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie totale concernée	59039 m ²
superficie en DUP	44162 m ²
superficie d'extension du cimetière	9200 m ²
superficie d'espaces verts et parking du cimetière	7740 m ²
superficie du lotissement	34330 m ²
superficie à défricher	31400 m ²
superficie du bois conservé	10699 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit BAS DE LIGNY
10400 NOGENT SUR SEINE

Les adresses futures seront établies suivant la dénomination à venir des voies à créer

Parcelles concernées :

section AK, N°
10-11-20-23-24-25-26-27-30-31-32-36
37-42-43-47-48-128-142-143-179-196
-199-202-339-342-679
section ZB, N°92-116-117-120

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°29'38" E Lat. 48°29'08" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Oui pour l'extension du cimetière, lequel a été créé en 1804 et agrandi une première fois en 1976.

Non pour le lotissement communal, aucun autre lotissement communal n'ayant été réalisé dans ce quartier. Le lotissement des Beaumonts, contigu au projet a été réalisé dans les années 1980 par un bailleur social.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bois classé en Espace boisé classé au PLU correspond au boisement à caractère humide de la cartographie DREAL
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Seine aval approuvé le 27 janvier 2006
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les captages existants d'eau potables de la ville sont suffisant pour desservir les nouveaux pavillons
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terres de décaissement seront dans la mesure du possible régalandées sur place.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de construction des voiries, bâtiments et clôtures seront nécessairement importés
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le principal impact prévisible à cet aménagement concerne la population de lapin de garenne dont une forte population locale fixée sur les jachères et terres enrichies cause de nombreuses nuisances. Le boisement humide conservé étant moins favorable à cette espèce, la population de lapin devrait diminuer. Par contre ce boisement conservé sera mis en valeur et sa gestion devra permettre le maintien voire l'accroissement de sa biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outre des terrains agricoles abandonnés, le projet consommera exclusivement des terres en jachère dont les dispositions et les accès ne facilitent pas la culture par du gros matériel.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est concerné par un risque Argile d'aléa faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension du cimetière à moins de 35m des habitations a reçu un avis favorable d'un hydrogéologue agréé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La circulation engendrée par le projet devrait rester modérée et la proximité immédiate de la route de Bray (RD951 - voie à grande circulation) permettra une absorption aisée par dilution de ce nouveau flux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les voie créés seront munies d'éclairage public.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront infiltrées sur place.</p> <p>Les eaux usées issues du lotissement seront dirigées vers la station d'épuration par un réseau de tout à l'égout. Cette station d'épuration communale est largement dimensionnée pour recevoir ces effluent supplémentaires</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets des ménages seront collectés en porte à porte ou en apport volontaire conformément aux règles établies par la communauté de communes</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	un diagnostic archéologique sera demandé sur l'ensemble de la zone d'extension du cimetière et du lotissement. Une recherche d'intégration paysagère du lotissement sur le coteau sera effectué par un paysagiste préalablement au dépôt du Permis d'Aménager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La perte de surface cultivable sera compensée par les indemnités d'expropriation. La suppression d'un dent creuse urbaine permettra de relier plus facilement le secteur des Beaumonts au reste de la ville et aux commerces.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'acquisition du boisement humide permettra de contribuer à sa protection et à sa mise en valeur de manière pérenne. La création d'une zone d'espace vert entre l'extension du cimetière et les habitations garantira une protection sanitaire supplémentaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En raison des éléments ci-dessus, il apparaît que le site n'a pas d'enjeux environnemental à l'exception du boisement humide dont la protection sera renforcée. Par conséquent une évaluation environnementale ne paraît pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à NOGENT SUR SEINE

le, 12 juin 2018

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus


Le Maire,

Hugues FADIN

